



50 ans de santé et de solidarité d'un quartier!

Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

500 avenue Ash, Montréal, Québec, H3K 2R4 • 1955 rue du Centre, Montréal, Québec, H3K 1J1

Téléphone: 514 937-9251 • Télécopieur: 514 937-3492

Montréal, le 26 août 2019

Madame Carolyne Paquette
Secrétaire de la Commission des institutions
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3
ci@assnat.qc.ca

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Déposé le : 2020-08-25

No. : CI-114

Secrétaire : Louissette Cameron

Objet : Appui aux dispositions du projet de loi 29 concernant l'élargissement de l'autonomie professionnelle des hygiénistes dentaires

Madame Paquette,

Par la présente, la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles (ci-après « la Clinique »), organisme à but non lucratif ayant un mandat de CLSC pour le quartier Pointe-Saint-Charles, à Montréal, depuis 1972, souhaite démontrer son appui aux dispositions du projet de loi 29 dont l'objectif est d'accorder une plus grande autonomie aux hygiénistes dentaires pour promulguer des soins et services de qualité auprès de la population.

La Clinique travaille activement pour une accessibilité plus grande aux soins et services dentaires au Québec, qui ne sont que très peu couverts par le régime public de soins et services de santé. Par conséquent, la Clinique souhaite l'adoption des dispositions du projet de loi 29 qui permettront de revoir l'organisation des soins et services buccodentaires dans l'intérêt du public et d'accroître les mesures de prévention auprès des populations les plus vulnérables, notamment.

À cet effet, la Clinique travaille de concert avec la Coopérative des hygiénistes dentaires du Québec (CHDQ) à l'établissement d'un projet pilote : « **Le sourire pour la vie** », visant à offrir des services préventifs d'hygiéniste dentaire à des usager-e-s de 50 ans et plus connus de l'équipe du soutien à domicile.

La Clinique est particulièrement préoccupée par les conditions de santé des aîné-e-s au Québec. Il est depuis longtemps établi que des soins d'hygiène dentaire déficients auprès de ce groupe de la population occasionnent des problèmes de santé et sociaux plus importants qui ont un impact direct sur leur condition de santé, leur participation sociale et leur maintien à domicile. Ce faisant, nous saluons le programme québécois de soins buccodentaires et de soins d'hygiène quotidiens de la bouche en CHSLD, qui améliorera la qualité de vie des résident-e-s en CHSLD.



50 ans de **santé** et de **solidarité** d'un quartier!

Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

500 avenue Ash, Montréal, Québec, H3K 2R4 • 1955 rue du Centre, Montréal, Québec, H3K 1J1

Téléphone: 514 937-9251 • Télécopieur: 514 937-3492

Toutefois, il reste beaucoup à faire pour améliorer les soins et services dentaires pour les aîné-e-s. La Clinique croit que l'adoption des articles 6, par. 3; et 7, par. 1 du projet de loi 29, concernant les hygiénistes dentaires, offrira l'opportunité à plus de Québécois et Québécoises d'obtenir des soins et services dentaires préventifs et curatifs de qualité. Elle croit également que d'autres mesures sont nécessaires, c'est pourquoi nous revendiquons :

- Ultiment, intégrer en totalité les soins et services dentaires dans les services couverts par le régime public d'assurance-maladie. Comme première étape, inclure la couverture complète (soins préventifs et curatifs) de tous les soins et services dentaires pour les personnes âgées de moins de 18 ans et pour les aîné-e-s de 65 ans et plus.
- Comme pour les cliniques médicales publiques à gestion privée, établir un règlement qui oblige les cliniques dentaires à afficher leurs tarifs de manière compréhensible pour la population.
- Réinvestir en prévention pour les soins et services dentaires. Concrètement, augmenter le nombre d'hygiénistes dentaires travaillant en CLSC. Cela permettra de faire plus de prévention auprès des enfants à l'école, mais aussi d'offrir des services de prévention auprès des aîné-e-s qui vivent en habitation collectives (Centre d'hébergement, HLM et OSBL d'habitation), notamment.

En vous remerciant de l'attention que vous portez à cette lettre d'appui, veuillez agréer nos salutations les plus distinguées.

Luc Leblanc

Coordonateur général de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles



50 ans de **santé** et de **solidarité**!

www.ccpssc.qc.ca • Facebook:

Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles